



## Prévenir les différentes formes de harcèlement au travail

0,5 jour

Lundi 20 septembre 2021 de 13h30 à 17h00

**INTERVENANT :** Florine MICHEL –  
Avocat au Barreau de Lille

**PUBLIC(S), PREREQUIS &  
MODALITES D'ACCES A LA  
FORMATION :**

Formation ouverte à toute personne  
Directeurs, Personnels en charge des  
ressources humaines, juristes...  
Cette formation ne nécessite pas de  
pré-requis

Pour toutes les personnes en  
situation de handicap, l'Uriopss  
Hauts-de-France adaptera, dans la  
mesure du possible, les conditions  
d'accueil ainsi que le contenu de la  
formation. N'hésitez pas à nous faire  
part de vos besoins éventuels à  
l'adresse mail suivante :  
[m.babela@uriopss-hdf.fr](mailto:m.babela@uriopss-hdf.fr)

**TARIF :** 125 €/pers

**LIEU :** URIOPSS HDF - LILLE

**MODALITES PEDAGOGIQUES :**

Apports théoriques (80%) et  
exercices pratiques – mises en  
situations (20%)  
Utilisation de nombreux supports  
pour faciliter les échanges et les  
interactions.  
Ressources pédagogiques mises à  
disposition des stagiaires.

Une **attestation de fin de formation**  
sera délivrée à l'issue de la formation.

**MODALITES D'EVALUATION :**

- Evaluation des acquis en cours de formation
- Evaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation

**CAPACITE MAXIMUM :**

12 personnes

**CONTEXTE :**

La législation sur le harcèlement a évolué au cours de ces dernières années. Ces évolutions et la médiatisation de ce sujet relancent cette problématique. Qu'est-ce qu'une situation de harcèlement ? Comment détecter une situation de harcèlement ? Comment faire la différence entre harcèlement et pressions managériales ? Comment réagir face à une situation de harcèlement ?

Nombreuses sont les questions qui nécessitent une réponse adaptée notamment au regard des risques encourus par l'employeur en la matière.

**OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :**

- Connaître le cadre juridique du harcèlement
- Assurer la prévention du harcèlement
- Identifier les critères d'alerte permettant de repérer les situations à risque
- Mettre en place des mesures adaptées pour faire cesser toute forme de harcèlement

**DEROULE DE FORMATION :**

- Le harcèlement moral et sexuel
- La prévention du harcèlement au travail
  - Les obligations relatives à la sécurité en association
  - Le rôle des IRP, du service de santé au travail et de l'inspecteur du travail
- La gestion d'une situation de harcèlement
  - Analyser la situation : mise en place d'une enquête, réalisation d'entretiens
  - Evaluer la charge de la preuve
- L'impact d'une situation de harcèlement à l'égard
  - De la personne harcelée
  - De la personne harceleur (procédure disciplinaire)
  - De l'employeur